



Sur le double complémenteur en français du Mali

Anne Dagnac

► To cite this version:

Anne Dagnac. Sur le double complémenteur en français du Mali. Ali TIFRIT. Phonologie, morphologie, syntaxe Mélanges offerts à Jean-Pierre Angoujard, Presses Universitaires de Rennes, pp.259-275, 2013, 978-2-7535-2744-7. hal-00881842

HAL Id: hal-00881842

<https://univ-tlse2.hal.science/hal-00881842>

Submitted on 31 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sur le double complémenteur en français du Mali

Anne Dagnac

Université Toulouse 2 / CLLE-ERSS (UMR 5263)

« Jou qu' ech gallo i foait cha itou ? »
(picard approximatif)

0. Introduction

La variété acrolectale de français parlée au Mali, telle qu'elle se manifeste notamment dans la presse écrite, présente une série de particularités syntaxiques par rapport au français central (cf. Dagnac 1996). Une des plus frappantes, à ma connaissance jamais décrite pour une variété de français, est la double occurrence d'un complémenteur (en gras) encadrant un adjectif qui porte sur la proposition enchâssée, comme en (1) :

- (1) Sambou affirme [...] **que** s'il avait été écouté **que** ce procès aurait pris une autre coloration.
(ech 220)¹

Cette construction est quasiment absente du français « standard », où ses rares apparitions sont généralement attribuées à une erreur de performance. Mais sa fréquence relative dans un corpus d'ampleur modeste rend cette explication plus que douteuse pour la variété malienne.

En fait, l'intérêt de ces données est triple. D'une part, les constructions à double complémenteur (désormais CDC) ont été signalées pour l'ancien français et d'autres langues romanes médiévales (Wanner 1995), mais également dans d'autres dialectes « non-standard » contemporains, cf. en particulier McCloskey (2006) pour l'anglais irlandais, Uriagereka (1995) pour des dialectes anciens ou « conservateurs » de langues ibériques de l'ouest, comme le galicien, Mascarenhas (2007) pour le portugais, Paoli (2007) pour le turinois et le ligurien, Demonte & Fernandez (2007) pour l'espagnol « informel », et Dagnac (2011) pour un dialecte du picard. Pour en rendre compte, McCloskey (2006) et Uriagereka (1995) proposent respectivement une récursion du CP et l'existence d'une projection spécifique « de point de vue » et tous deux (quoique différemment), corréler les CDC à des possibilités particulières d'inversion sujet/verbe dans les dialectes qu'ils étudient. La présence de cette construction dans un nouveau dialecte permet, dans l'idéal, de tester la validité des analyses et des corrélations proposées, ou d'établir quels paramètres sont responsables de leurs différences de propriétés. D'autre part, ces constructions semblent apparaître principalement dans des variétés non-standard de langues nationales, ou dans des dialectes non normalisés : la raison de cet état de fait reste pour l'instant aussi intrigante qu'inexpliquée. Enfin, le fait que le français d'Afrique voie resurgir une construction active en ancien français mais absente du français standard n'est pas limité aux constructions à double complémenteur (cf. Dagnac 1996 pour d'autres cas). Or, dans la mesure où c'est la variété normative de français qui a été introduite dans ce pays par l'enseignement scolaire à partir de la colonisation, il est clair que cette structure s'y est développée localement et spontanément², et ne peut pas être appréhendée comme une tendance « conservatrice », comme l'avance par exemple Uriagereka pour le galicien.

Malgré la vaste portée des questions posées par ces données, mon ambition dans cet article sera modeste: elle se limitera à esquisser une première description des propriétés de la construction à double complémenteur en français malien, de la confronter à deux types d'analyses avancées jusqu'ici pour en montrer les limites explicatives, et de proposer une piste pour les compléter. Le caractère

¹ Les abréviations en fin d'exemple renvoient au corpus présenté dans Dagnac (1996) : nom abrégé et numéro d'exemplaire. Les principaux journaux cités sont *Ech* : Les Echos du Mali, *Aur* : L'Aurore.

² A ma connaissance, le bambara, langue dominante du pays, ne présente pas ce type de structures, donc une influence directe du substrat ne peut pas non plus être invoquée pour expliquer son apparition.

relativement limité du corpus, et le fait qu'il n'a pas été pour l'instant possible de le compléter par des jugements de locuteurs, ne me permet pas d'aller plus loin. En particulier, comme l'anglais irlandais et les dialectes observés par Uriagereka, le français malien autorise des configurations d'inversion exclues du français central – mais dont la connaissance est trop lacunaire pour permettre d'établir ou d'invalider des corrélations argumentées: je ne pourrai malheureusement que signaler les principaux faits.

Dans la première section, je présente l'analyse de McCloskey, basée sur l'idée que le CP est dans ce cas récursif et l'adverbial adjoint au CP inférieur. Dans la deuxième section, je montre qu'elle est difficilement transposable aux données maliennes. Dans la troisième section, je montre qu'une analyse comme celle proposée par Uriagereka (1995) et Mascarenhas (2007) peut dans une large mesure rendre compte de ces dernières, tout en soulignant certaines difficultés inhérentes à l'analyse exacte du deuxième *que*, que nos données mettent particulièrement en lumière, et je propose une solution alternative.

1. Récursion et force illocutoire enchâssée : McCloskey (2006)

L'analyse de McCloskey (2006) a pour but de donner une explication commune à divers phénomènes observables en anglais irlandais, dont la construction à double complémenteur (CDC) et l'inversion du sujet dans les interrogatives indirectes, *cf.* respectivement (3) et (2), dont il propose que les énoncés grammaticaux aient un CP récursif :

- (2) a. I wondered was he illiterate. (McCloskey 1996, 1c)
Lit. : Je me demandais était-il illettré
b. *I found out how did they get into the building (id, 3a)
Lit. : j'ai découvert comment sont-ils entrés dans le bâtiment
c. *I remember who did they hire (id, 62a)
Lit : Je me rappelle qui ont-ils embauché
d. John was asking me if, when the house was sold, would they move back to Derry (id, 72)
Lit : Jean me demandait si, quand la maison serait vendue, retourneraient-ils à Derry
- (3) He thinks that, if you are in a bilingual classroom that you will not be encouraged to learn English (id, 69b)
Lit.: Il pense que, si tu es dans une classe bilingue que tu ne seras pas encouragé à apprendre l'anglais.

Il est à première vue tentant de prendre son analyse comme point de départ pour le français malien, car celui-ci, outre des CDC, présente aussi des configurations d'inversion sujet/verbe absentes du français standard.

1.1. Interrogatives indirectes

Parmi les verbes introduisant des interrogatives indirectes, McCloskey propose de distinguer, à la suite de Ginzburg & Sag (2000), les « Prédicats interrogatifs » (*Question predicates*), comme *ask* ou *wonder*, qui présupposent que la question contenue dans leur argument n'est pas résolue, des « Prédicats Résolutifs » (*Resolutive predicates*), comme *discover* ou *find out*, qui la présupposent résolue. Il fait de plus l'hypothèse que cette différence sémantique a un corrélat syntaxique : les Prédicats Interrogatifs introduisent un CP complexe (récursif), tandis que les Prédicats Résolutifs ne peuvent en général sélectionner qu'un CP simple. Or, c'est le CP inférieur des CP récursifs qui abrite le verbe tensé inversé, d'où le contraste entre (2a) et (2b/c). En (2d), *if* occupe ainsi la position de C° supérieur, l'auxiliaire celle du C° inférieur.

Dans cette configuration, le CP récursif a selon lui pour rôle, au-dessus du CP simple qui sémantiquement correspond à un *interrogative sentence radical* dénotant un ensemble de propositions, d'introduire une projection abritant l'opérateur QUEST de Krifka (1999), une fonction qui prend un ensemble de propositions et retourne un acte de langage interrogatif – en d'autres termes, de permettre la présence d'un acte illocutoire (de question) enchâssé. Les verbes résolutifs sont associés à la présupposition que la question enchâssée est résolue ; de ce fait, ils excluent généralement la présence

d'un CP complexe, qui est associé à un acte de langage pertinent uniquement si la question n'est pas résolue pour le sujet du verbe introducteur.³

Par ailleurs, la présence d'un CP « haut » a pour conséquence que le CP « bas » n'est plus lexicalement sélectionné par le V mais fonctionnellement sélectionné par le premier C°. Dans ce cas, le CP bas (contrairement à un CP simple, lexicalement sélectionné par le verbe), outre qu'il peut héberger la montée du verbe, peut également accepter l'adjonction d'adverbiaux, autrement exclus par le principe de *Adjunction prohibition*, formulé ainsi :

« Adjunction to a phrase which is s-selected by a lexical (open class) head is ungrammatical. (l'adjonction à un syntagme qui est s-sélectionné par une tête lexicale (de classe ouverte) est agrammaticale – ma traduction) »

Ce dernier point lui permet d'expliquer le contraste (avec une interprétation de l'adjoint dans la subordonnée) entre (5), supposé héberger un CP simple, et (6), qui héberge un CP double :

(5) *He promised when he got home that he would cook dinner for the children (id, 23a)

(6) a. When you get home, what do you want to do ? (id, 31a)

b. Ask your father when he gets home does he wants his dinner (id 60b)

1.2. Déclaratives

McCloskey étend ensuite son analyse aux CDC non-interrogatives, comme en (7).

(7) [It] suggests **that** because American investment takes place here **that** we should be a lapdog for their efforts in the war [...] (id, 69a, abridged)

Il suggère que, de la même manière, le CP double correspond à l'enchâssement d'un acte illocutoire, d'assertion cette fois, ce qui serait corroboré par le fait que, dans la variété qu'il étudie, tout comme pour les phénomènes de V2 enchâssé dans les langues germaniques, le double complémenteur et les phénomènes associés tels que le « contournement » de l'*Adjunction Prohibition*, semblent se cantonner à la rectrice de verbes non-factifs (*bridge verbs*) comme *say*, *think*, etc. Bien qu'il reste très vague sur la raison de la corrélation entre *bridge verb* et enchâssement d'insertion, on peut supposer qu'il considère que l'assertion de la vérité de la proposition est dans ces constructions, mise au crédit de l'énonciateur correspondant au sujet du verbe recteur et non à celui de l'énonciateur de l'ensemble de l'énoncé, et donc, effectivement, enchâssée (déléguée à un énonciateur second).

2. Et en français du Mali ?

2.1. Inversion

Le français se distingue de l'anglais par les modalités d'inversion sujet/verbe dont il dispose. Il en existe trois types, dont l'analyse est débattue. L'inversion clitique (*Viendra-t-il ?*) et l'inversion complexe (*Paul viendra-t-il ?*) apparaissent dans les questions totales ou partielles directes, et sont réputées exclues des questions indirectes. Or, les variétés africaines de français sont, elles, réputées permettre l'inversion en interrogative indirecte. Il faut néanmoins souligner que nous n'en avons relevé aucune occurrence dans notre corpus malien, et qu'elle semble rare dans les variétés acrolectales. De plus, à supposer que l'absence de cette configuration dans le corpus malien soit due à la relative étroitesse de celui-ci, il n'est pas clair qu'elle puisse s'expliquer sur le modèle germanique. En effet, si l'analyse de Rizzi & Roberts (1989) fait des inversions clitiques et complexes françaises un cas de montée du verbe sous C°, cette analyse pose un certain nombre de problèmes⁴ qui ont amené à des propositions différentes (cf. par exemple Pollock 2003, 2006, Poletto & Pollock 2004). Or, celles-ci sont difficilement compatibles avec la proposition de McCloskey, d'une part parce qu'elles rejettent le mouvement de tête et d'autre part parce qu'elles supposent une périphérie gauche beaucoup

³ Néanmoins, tout contexte levant la présupposition de résolution associée à V1, comme une forme négative ou interrogative, lève la contradiction entre le sens de V1 et celui du CP récursif : dans ce cas, les prédicats résolutifs peuvent également admettre un double CP, comme en (i) :

(i) a. Do you remember was he a communist ? (id. 90a)

b. ? Do you remember who did they hire ? (id, 62b)

⁴ Au nombre desquels le rôle et la position du DP sujet dans l'inversion complexe, et, plus généralement, le comportement des clitiques non-sujets.

plus articulée. La question se complexifie également du fait de la possibilité, dans les variétés africaines, d'avoir *est-ce que* en interrogative indirecte, dont on voit mal quelle position il occuperait dans la structure proposée, si, comme le montrent Munaro et Pollock (2005), il n'est pas une séquence figée occupant une position de tête. Enfin, à la différence du français standard, les variétés maliennes et ivoiriennes semblent disposer d'interrogatives partielles associant inversion et interrogatif « *in situ* »⁵, ou *si* et interrogatif *in situ*, cf. (8) :

- (8) a. Jusqu'en 1990, avez-vous abattu **combien** de personnes dans le cadre de vos activités de chasse ? (CI, nh138)
 b. M. Traoré martèle ses mots quand il se pose la question de savoir s'ils représentent **qui ou quoi**. (Ma, aur 1/6/92)

De fait, les données sur ces variétés africaines (par ailleurs très stratifiées socialement) sont encore trop insuffisantes pour proposer une analyse de leur système interrogatif, et donc pour évaluer la faisabilité d'une analyse « à la McCloskey » sur ce point. Le même type de problème se pose avec l'inversion stylistique (*Qu'en a pensé Pierre ? Alors éclata une émeute*), qui peut apparaître en dehors des structures interrogatives : plusieurs analyses s'affrontent pour le français standard, les plus argumentées impliquant un mouvement de tête, ou, plus récemment, de la proposition résiduelle (*remnant IP movement*) vers la périphérie gauche – ou, pour les inversions stylistiques déclenchées par un adverbial uniquement, par une absence de mouvement du DP sujet, le verbe restant sous I° (cf. Lahousse, 2003). Un des points centraux du débat est le comportement du clitique *en* « partitif » dans ces structures, dont l'incompatibilité (ou la compatibilité dans certains cas, cf. 9b) avec l'inversion stylistique, suggère que le DP doit c-commander ou pas le clitique :

- (9) a. *Quand en a-t-il téléphoné deux ?
 b. Alors en arrivèrent deux.

Or, en français malien, *en* est absent qu'il cliticise le PP d'un sujet ou d'un argument, cf. (10) :

- (10) Trois sont venus / Il y a trois.

Qui plus est, le français malien, contrairement au français standard, permet au sujet DP d'apparaître entre le verbe et son argument direct quand le déclencheur n'est pas un mot WH-, cf. (11):

- (11) a. De même explique Zarawana que tant que les élèves ont des problèmes ils réagiront (ech 221)⁶
 b. Aussi, précisera le Dr Djingaraye Touré qu'il n'était pas à l'hôpital en tant que militaire (ech 219)
 c. Tout porte à le croire puisque diront les conférenciers : “nous ferons tout pour éviter à notre peuple des événements sanglants” (ech 144)

En contexte WH- et dans les impératives également, il permet des constructions agrammaticales en français standard :

- (12) a. La “SAGA DES FOUS” que qualifiera le ministre Issa N'Diaye de satire politique qui inspire à chacun la haine de la dictature et de toute forme de dictature est dédiée à Abdoulaye Barry (ech 143)
 b. Que se mettent en tête les élèves et étudiants que l'avenir du pays repose sur leurs épaules et cet avenir se construit d'abord sur les bancs de l'école. (ech 221)

Pour le français malien, une analyse générale des divers types d'inversion reste donc à faire avant de pouvoir évaluer une possible corrélation entre doubles compléments et inversion. Je laisse donc ce point pour de futures recherches, en me concentrant sur les doubles compléments en déclaratives : rien dans cette approche n'exclut en effet *a priori* qu'une langue puisse permettre de

⁵ Nous ne pouvons examiner ici s'il est réellement *in situ*, ou déplacé « moins haut » dans la structure, comme dans certains dialectes italiens tels qu'analysés par Poletto & Pollock (2004).

⁶ Le contexte confirme que le sens est bien « De même Zarawana explique que... », et qu'il ne s'agit pas d'une incise mal ponctuée.

marquer par un double CP l'assertion enchâssée sans pour autant permettre l'enchâssement d'actes de questions.

2.2. *Bridge verbs* et verbes factifs

Pour les déclaratives, McCloskey envisage deux alternatives : que le CP1 soit projeté, en quelque sorte, *pour* contourner l'interdiction d'adjonction, ou que, comme pour les interrogatives, il s'agisse du réel enchâssement d'un acte de langage, disponible uniquement dans la portée des *bridge verbs* comme *think* ou *say*. C'est la deuxième piste qu'il explore. Elle prédit que les constructions à double compléments sont exclus des contextes factifs, qui présupposent la vérité de la proposition enchâssée, comme *regret* ou *remember*.

Deux critères majeurs, l'un syntaxique, l'autre sémantique, permettent de définir la classe des *bridge verbs* par opposition aux verbes factifs. Syntaxiquement, les premiers, mais pas les seconds, permettent l'extraction hors de leur CP argument. De ce point de vue, *think* s'oppose à *remember* :

- (13) a. What do you think that John read ___ ?
b. *What do you remember that John read ___ ?

Le contraste vaut pour le français: ainsi, *savoir*, *découvrir*, *être au courant*, *se rappeler* sont factifs, cf. (14) tandis que *croire*, *penser*, *craindre*, *reprocher* sont non-factifs, cf. (15) :

- (14) a. ??Que te rappelles-tu que Jean a lu ___ ?
b. * Qu'as-tu découvert que Jean a lu ___ ?
(15) Que penses-tu que Jean a lu ___ ?

Sémantiquement, les verbes factifs présupposent la vérité de leur proposition complément, tandis que les verbes non-factifs ne la présupposent pas : (16a) ne présuppose pas que « Aude aime Jules et Jim » est vrai, tandis que (16b) présuppose que « « Aude aime Jules et Jim » est vrai :

- (16) a. Jean pense que Aude aime Jules et Jim :
b. Jean sait que Aude aime Jules et Jim

Dans les langues germaniques, on considère généralement que les constructions à V2 enchâssées, où la subordonnée a un complément explicite et un verbe monté sous un second C, sont restreintes aux arguments de V non-factifs, cf. (17) – voir également Featherston (2004). McCloskey propose donc que cette généralisation s'explique par le fait que les verbes factifs prennent pour complément un fait, une proposition – un CP simple –, tandis que les *bridge verbs* enchâssent un acte de langage syntaxiquement traduit par un CP-récursif.

- (17) « Embedded verb second ... is found only in clauses governed by an L-marking non-negative, non-irrealis bridge verb » Iatridou & Kroch (1992 :7, cité par McCloskey 1996).

En français du Mali, certaines des structures à double complémenteur sont effectivement enchâssées sous un V non-factif. C'est le cas de (1), repris sous (18) :

- (18) Sambou affirme [...] **que** [s'il avait été écouté] **que** ce procès aurait pris une autre coloration.

En effet, d'une part *affirmer* permet l'extraction hors de son complément, cf. (19), d'autre part, le non-transfert des temps et des pronoms de l'énonciation rapportée dans les repères de la phrase matrice (*aurait pu*, *nous*) suggère une certaine autonomie énonciative de la complétive (sur ce point, v. Dagnac 1996, 1999), particulièrement compatible avec l'idée d'enchâssement d'un acte de langage.

- (19) a. Que Sambou affirme-t-il que la Cour martiale aurait pu faire ?
b. Quelle coloration Sambou affirme-t-il que le procès aurait pu prendre ?

Néanmoins, cette analyse ne peut pas être étendue à toutes les occurrences. En (20), par exemple, l'extraction semble très douteuse (et temps et personnes sont par ailleurs transférés) ; la complétive est le sujet extraposé du verbe *signaler* alors que les positions sujets excluent, selon McCloskey, les doubles CP au motif qu'ils ne peuvent être dotés de force assertive. Le fait que *signaler* soit au passif, et que le sujet extraposé soit potentiellement introduit dans la structure (*first-merged*) dans une position d'objet ne semble pas pouvoir sauver l'analyse, cf. (20c) :

- (20) a. Selon lui, il avait été signalé **que** [lors des casses] **que** la porte de la BALIMA n'avait pu être cassée par les manifestants et que des éléments mal intentionnés étaient en train de casser les murs. (*ech* 219)
 b. ?? Qu'avait-il été signalé que les manifestants avaient fait ?
 c. ??Que Paul avait-il signalé que les manifestants avaient fait ?

De même, en (21), où la complétive est objet d'un verbe factif, le locuteur affirme clairement la vérité de la proposition enchâssée – indépendamment de la forme interrogative du verbe recteur – et dans les deux exemples suivants, enfin, la proposition enchâssée décrit un événement non réalisé, et ne peut être considéré comme assertée :

- (21) Savent-ils qu'[à Koumantou, Misséni, Diéma et d'autres coins de notre pays] que les enfants du même âge qu'eux ne mangent pas à leur faim ? (*ech* 142)
 (22) a. J'espère qu'[à partir de ce conseil] que ce sera l'AEEM qui devra rentrer les enfants (*ech* 221)
 b. Il faut que [d'une façon ou d'une autre] qu'on trouve la solution. (*ech* 143)

Pour étendre la proposition de McCloskey au français malien, il faudrait une analyse plus articulée de la notion d'assertion enchâssée et de sa relation exacte avec les *bridge verbs*. Nous n'avons, pour l'instant, aucune analyse de cette sorte à proposer. L'alternative qu'il suggère mais n'explore pas, à savoir le redoublement du complémenteur ***pour*** contourner l'interdiction d'adjonction, pourrait sembler mieux adaptée à ces exemples : dans tous les cas, adjoindre l'adverbial à CP bas, sans la présence du premier *que*, donne soit des phrases agrammaticales, cf. (23), soit des phrases grammaticales, mais pour lesquelles l'interprétation naturelle voire la seule interprétation possible consiste à rattacher l'adverbial au verbe recteur, cf. (24) :

- (23) *Sambou affirme (...) s'il avait été écouté que ce procès aurait pris une autre coloration. (*ech* 220)
 (24) a. #J'espère à partir de ce conseil que ce sera l'AEEM qui devra rentrer les enfants (*ech* 221)
 b. #Savent-ils à Koumantou, Misséni, Diéma et d'autres coins de notre pays que les enfants du même âge qu'eux ne mangent pas à leur faim ? (*ech* 142)
 c. # Selon lui, il avait été signalé lors des casses que la porte de la BALIMA n'avait pu être cassée par les manifestants (...)(*ech* 219)

En (24a), l'espérance, et non l'hypothétique devoir de l'AEEM date du conseil, en (24b), ce sont « ils » qui se trouvent à Koumatou etc., les enfants sous-alimentés pouvant se trouver n'importe où, en (24c), c'est le signalement qui a lieu lors des casses, pas les aventures de la porte. On peut donc considérer que le redoublement du *que* permet de rendre possible ou correctement interprétable le rattachement. Néanmoins, dans une telle approche, rien n'explique pourquoi les locuteurs tiendraient à adjoindre l'adverbial à CP, alors que la possibilité de l'adjoindre à TP enchâssé est une option plus simple, non ambiguë et parfaitement grammaticale. Nous verrons dans la section 3 qu'un autre type d'approche permet de fonder cette option sur un principe explicatif.

2.3. Contextes non argumentaux

Le parallèle avec les complémenteurs doubles de l'anglais irlandais et, plus généralement, des langues germaniques permettant V2 enchâssé souffre d'une autre asymétrie. En français malien, en

effet, des CDC apparaissent en contexte non-argumental. On trouve ainsi des C redoublés dans des relatives, comme en (25a) et des impératives comme (25b), mais également dans des adverbiales temporelles, comme en (25c):

- (25) a. La seule chose **qu'**[aujourd'hui] **que** nous souhaitons, c'est de trouver un partenaire sérieux (*ech* 138)
b. **Que** les patriotes qui veulent vraiment contribuer au développement [...] du pays, **qu'**ils participent massivement (*ech* 138)
c. Et **quand** [en 1991], **quand** on l'appelait au gouvernement, il avait de quoi manger puisqu'il s'occupait de ses champs et de ses tracteurs (*ech* 220)

Dans un cas comme dans l'autre, il paraît extrêmement difficile, sinon impossible, d'attribuer à ces redoublements la propriété de permettre l'enchâssement d'un acte de langage que ne permettrait pas la structure simple correspondante.

Devant cette série de difficultés, il paraît donc préférable pour l'instant de ne pas chercher à aligner les doubles complémenteurs franco-maliens sur leurs homologues germaniques, et de les rapprocher, plutôt, des constructions romanes – quitte à voir ultérieurement si certaines des intuitions qui sous-tendent l'analyse de McCloskey peuvent y trouver une traduction.

3. Français malien et doubles complémenteurs romans

En dehors du cas de l'anglais irlandais, plusieurs auteurs font état de structures à double complémenteur dans des langues et dialectes romans. Certains dialectes italiens, comme le turinois ou le ligurien, présentent des CDC, mais uniquement dans des structures au subjonctif. Paoli (2007) s'appuie sur cette dernière contrainte pour proposer que le second complémenteur instancie la tête Fin° du domaine du complémenteur, tel qu'il est conçu dans l'approche cartographique initiée par Rizzi (1997). Une telle restriction ne s'appliquant pas à notre variété, son analyse ne semble pas pouvoir être étendue en l'état à nos données. Les autres propositions, comme celles d'Uriagereka (1995) et celle de Mascarenhas (2007), qui elles aussi ont recours à un CP enrichi, paraissent plus pertinentes pour analyser nos données.

3.1. L'élément « encadré »

L'approche de McCloskey faisait de l'adverbial encadré un adjoint à CP. Comme nous l'avons vu, la raison de l'adjonction à CP plutôt qu'à IP restait inexpliquée. Dans une approche où le CP n'est plus récursif mais articulé en plusieurs projections dont certaines sont dédiées, d'une manière ou d'une autre, à une dimension informationnelle ou énonciative ayant des répercussions sur l'organisation des énoncés et leur interprétation, ce fait trouve une explication: les XP adverbiaux, tout comme le DP disloqué à gauche de (24b), se trouvent dans la périphérie gauche pour vérifier des traits de nature énonciativo-informationnels. Restent à déterminer de quel(s) trait(s) et de quelle(s) position(s) il s'agit.

Uriagereka (1995) et Mascarenhas (2007), respectivement pour des dialectes ouest-ibériques anciens ou « conservateurs » et le portugais européen, proposent que le constituant encadré par les deux *que* soit un Topique (Thème).⁷ Dans une approche cartographique, le premier subordonnant se trouverait ainsi dans une position haute « classique » (plausiblement Force°)⁸, tandis que le second serait la tête d'une projection TopP⁹ (FP chez Uriagereka). La structure portugaise ne semble se distinguer de la nôtre qu'en ce que plusieurs constituants peuvent être déplacés à gauche, mais que chacun doit alors être suivi d'un *que*, cf. (26), l'exemple (20) de Mascarenhas :

⁷ Les deux auteurs excluent la possibilité pour un Focus d'occuper cette position. Nos données ne nous permettent pas à ce stade de vérifier ou d'infirmar cette possibilité pour le français malien.

⁸ McCloskey suggère, sans néanmoins creuser cette piste, que les deux CP de son analyse pourraient correspondre respectivement à ForceP et FinP.

⁹ Pour Uriagereka, il s'agit d'une projection fonctionnelle FP moins spécifiée que « Topique », dédiée à diverses instances d'expression d'un « point de vue » du locuteur ou d'un énonciateur correspondant à un sujet.

- (26) Acho que amanhã (?.) que a Ana(?.) que vai conseguir acabar o trabalho
 Je-pense que demain que la Ana que va réussir à finir le travail
 `Je pense que demain Ana réussira à finir le travail"

Cette structure n'est pas représentée dans notre corpus, et faute d'informateurs, nous ne savons pas si elle y serait grammaticale. Néanmoins, l'exemple suivant, quoique marginal du fait de la présence de deux énoncés distincts, suggère que seul le *que* final est indispensable:

- (26) (...) et bien moi je lui dis franchement **que** j'aurai (sic) pu porter plainte contre elle pour avoir laissé les biens de l'Etat à la merci des pilliers. [A la veille du coup d'Etat, avant de prendre la tangente comme on dit généralement et gentillemeent pour ceux qui prennent la fuite], **qu'**elle a pris le soin de mettre à l'abri toutes ses voitures à elle en dehors d'une vieille 404 bâchée.

Le statut de l'élément encadré de *que*, en revanche, peut être assimilé à celui de topique (thème). En effet, dans l'écrasante majorité de nos exemples, l'adjectif placé entre les deux *que* est un adverbial cadratif (*frame-setting*): il a pour rôle, dans toutes les occurrences, que nous rappelons ci-dessous, de focaliser l'attention sur une « circonstance » (particulièrement importante du point de vue de l'argumentation du locuteur) pour lequel le reste de la proposition est vrai ou souhaitable. Il est donc tout à fait en ligne avec l'idée de « point de vue » développée par Uriagereka:

- (27) a. Il faut que **d'une façon ou d'une autre** qu'on trouve la solution
 b. Savent-ils qu'à **Koumantou, Misséni, Diéma et dans d'autres coins de notre pays** que les enfants du même âge qu'eux ne mangent pas à leur faim ?
 c. La seule chose qu'**aujourd'hui** que nous souhaitons, c'est de trouver un partenaire sérieux qui puisse permettre à la SOGEMORK, de revivre.
 d. Selon lui, il avait été signalé que **lors des casses** que la porte de la BALIMA n'avait pu être cassée par les manifestants (...)
 e. Et quand **en 1991**, quand on l'appelait au gouvernement, il avait de quoi "manger puisqu'il s'occupait de ses champs et de ses tracteurs".

Dans aucun de ces exemples il ne s'agit d'un focus au sens où cette partie de l'énoncé serait nouvelle, le reste de l'information étant donnée ou présupposée. Informationnellement, on pourrait considérer qu'il introduit un contraste, à condition de préciser que le locuteur ne pose ni ne suggère la fausseté ou non-désirabilité de la proposition pour les circonstances alternatives: il se contente de s'en désintéresser. Il est donc plus généralement considéré que ces adverbes comportent une dimension topicale (thématique) – cf. par exemple Lahousse (2003) et les références citées.

Et dans l'exemple suivant, il s'agit d'un sujet disloqué à gauche, généralement considéré aussi comme topical:

- (28) Que **les patriotes qui veulent vraiment contribuer au développement économique, social du pays**, qu'ils participent massivement. On leur demande seulement de participer avec le maximum d'honnêteté.

La proposition finale de Mascarenhas (2007) que l'élément encadré soit en spec, TopP, ou celle de Uriagereka qu'il soit en spécifieur d'une projection dédiée à l'expression d'un point de vue, semble donc aussi pertinente pour le français malien.

3.2. Le statut de *que*

Mascarenhas conclut, sans toutefois expliciter sa proposition en détail, que le deuxième *que* est la tête de TopP. Sa proposition suggère que cette tête est réalisée lorsque son spécifieur est rempli, ou à l'inverse, que sa présence attire dans son spécifieur un élément susceptible de s'accorder en traits avec elle. Chez Uriagereka, *que* est également vu comme l'expression lexicale de F, dont le trait « point de vue » (incompatible avec celui de focus) est fort dans les variétés à CDC.¹⁰

¹⁰ Dans les variétés comme le galicien (de « type C »), ce fait est corrélé à d'autres propriétés, notamment, la présence d'un trait F dans les verbes, ce qui permet l'interpolation de matériel entre verbe et « enclitiques ». Son statut est moins clair dans des variétés de type B, qui ne permettent pas l'interpolation entre V (monté sous

Le statut de tête Top° ou F° de *que2* nous paraît néanmoins poser un problème théorique et un problème empirique. Le premier est que, dans toutes les variétés permettant un double complémentateur, le second C a strictement la même forme que le premier C, en général celle du complémentateur des subordinnées tensées, *que* et ses variantes romanes ou germaniques. A ma connaissance, par exemple, il n'existe pas de CDC dans les infinitives, où le complémentateur *de* serait redoublé. Si *que2* est de nature complètement différente de *que1*, rien dans cette approche ne prédit cette similarité, ni sa restriction aux propositions tensées. Le fait qu'il s'agisse d'un pur hasard, convergent dans plusieurs langues romanes ou germaniques, est donc troublant.

Au vu de nos données, cette proposition se heurte également à un problème empirique. D'une part, cf. *supra*, il n'est pas clair que la présence de deux *que2* soit obligatoire ni même possible – en picard, qui présente aussi des CDC du même type, elle est facultative (cf. Dagnac, 2011), et les combinaisons d'adjoints ou d'adjoint(s)+ sujet peuvent se répartir diversement autour du seul *que2* présent, à droite des éléments encadrés, selon le schéma : *que1*, XP1, XP2, *que2*, IP. Un paramètre est donc nécessaire pour expliquer qu'en Forme Phonologique, la prononciation d'une seule tête Top/F soit, selon les langues, possible ou interdite. Problématique également est le fait suivant : dans l'exemple (25c), répété en (29), c'est *quand* et non *que* qui est doublé, et en portugais, Mascarenhas note que le *se* ('si') des interrogatives indirectes peut également être redoublé, cf. (30) :

(29) Et **quand** en 1991, **quand** on l'appelait au gouvernement, il avait de quoi manger puisqu'il s'occupait de ses champs et de ses tracteurs (*ech* 220)

(30) Não sei **se** o João **se** vai chegar a horas. (Mascarenhas 2007, ex. 24)

NEG sais si le Jean si va arriver à temps

'Je ne sais pas si Jean va arriver à temps'

Dans ces exemples, la configuration est identique à celle des *que* redoublés : un élément thématique se trouve en périphérie gauche, et le terme introduisant la subordinnée est répété à sa droite. On voit mal comment, sans principe supplémentaire, expliquer que la tête présumée de TopP/FP dans ce cas soit *quand* ou *se* plutôt que *que*, ou que *quand* ou *se* n'apparaissent pas ailleurs. Même en supposant que divers éléments lexicaux (*que*, *quand*, *se*) soient, selon les langues, pourvus des traits adéquats pour apparaître en Top°/F°, il est nécessaire d'expliquer pourquoi ils doivent avoir la même forme que C°. Pour rendre compte de l'identité des éléments redoublés, deux possibilités viennent à l'esprit : soit un phénomène d'accord à distance entre C et la tête de TopP/FP ; soit la formation d'une chaîne dont plusieurs copies seraient prononcées.

A la lumière des travaux sur la variation syntaxique dialectale, c'est la seconde piste qui me paraît la plus intéressante. En effet, les CDC apparaissent très majoritairement, sinon exclusivement, dans des variétés non-standard ou non-normées. C'est également le cas pour d'autres types de redoublements syntaxiques, pour lesquels Barbiers & al. (2008) proposent de considérer que les deux instances de l'item redoublé sont les deux bouts d'une chaîne formée par mouvement, un paramètre de variation entre les dialectes conduisant à la prononciation de la queue de la chaîne, de sa tête, ou des deux.^{11, 12} Leur analyse porte sur des mouvements de syntagmes. Je propose d'étendre leur analyse aux mouvements de tête : les deux (ou plus, pour le portugais) occurrences de *que*, *quand* ou *se* sont des copies du même item. La possibilité/ l'obligation/ l'interdiction de prononcer plus d'une copie est paramétrique et donc varie selon les dialectes.

Que et *se* sont en effet traditionnellement considérés comme des têtes. En ce qui concerne *quand*, en raison de sa parenté morphologique avec l'interrogatif *quand*, les choses sont moins immédiates, et dans certains dialectes d'oïl comme le picard, sa co-occurrence avec *que* en interrogative comme en

F) et clitiques tout en permettant les CDC – type auquel devrait appartenir le français malien, le type A (auquel appartient le français standard) ne permettant pas, dans cette typologie, les CDC. Il n'est pas clair néanmoins que le français malien partage les propriétés du type B. En particulier, contrairement au picard, à ma connaissance, il n'accepte pas les infinitifs personnels.

¹¹ Pour une autre analyse des redoublements « partiels », où un élément morphologiquement moins riche semble redoubler un élément riche, voir Poletto (2006).

¹² Nous considérons ici que la grammaire doit intégrer un mécanisme de mouvement de tête. Son traitement exact dans le cadre du minimalisme, qui fait l'objet de débats, dépasse le cadre de cet article.

temporelle (cf. 31) suggère fortement qu'il s'agit d'un syntagme WH- placé en spécifieur. En français malien, il n'apparaît jamais avec *que*, ce qui peut avoir plusieurs explications ; même si des arguments indépendants font pour l'instant défaut, je propose (à l'instar des analyses traditionnelles) de le considérer comme une tête dans ce dialecte. Si cette analyse se confirmait, cela expliquerait en effet qu'il puisse apparaître en CDC, tandis qu'en picard, c'est *que* qui est redoublé dans les temporelles, cf. (32) :

(31) Et, min coeur, i bat doubelmin / **Quand** qu'jé m'ramintu ch'l'implach'mint / Dech « Tit-Bos » [...] (Lemaire, Racontaches, 15) (Lit. : Et mon cœur il bat doublement quand que je me rappelle l'emplacement du « Petit-Bois »)

(32) **Quand** qu' Poulyte, ech sonneu, ein homm' perti d' gaîté, / **Qu'**i qu'minchaut d' ses sots conte' à déballer ch' paqu'tache (Lemaire, Racontaches, 57) (Lit. : Quand que Poulyte, le sonneur, un homme pétri de gaîté, qu'il commençait de ses contes idiots à déballer le paquetage)

L'articulation de ce mouvement avec l'idée que l'adjectif occupe une position de spec, TopP ou spec,F n'est pas directe, néanmoins. En effet, il paraît peu intuitif de considérer que *que*, *quand*, *se* soient insérés sous Top°/F° pour y réaliser un trait Top ou F dont on voit mal pourquoi ils seraient dotés. Il semblerait plus naturel de les insérer sous Fin°, dans la mesure où ils introduisent exclusivement des propositions tensées, et sont exclus avec les infinitives – ce qui différencie *quand* « subordonnant temporel » de *quand* interrogatif, cf. (33a) vs (33b) :

(33) a. (Je me demande) quand prendre des vacances (?)

b. *Quand (Paul) partir, on y verra plus clair.

Dans la mesure où ils ont en commun d'introduire une subordonnée et de marquer qu'elle est tensée, ils sont donc compatibles avec l'idée d'une insertion sous Fin° ([+ tens]) avant mouvement sous C. Dans cette optique, il resterait à expliquer pourquoi seule la présence de matériel en TopP/FP¹³ entre Fin et C déclenche, dans ces variétés, la prononciation de la copie basse.

Cette voie aurait, en tout état de cause, l'avantage et d'expliquer l'identité des items redoublés, et de la replacer dans le cadre plus général du redoublement en syntaxe dialectale.

4. Conclusion

Cet article pose les premières bases d'une analyse des constructions à double complémenteur en français malien, et de leur relation avec des constructions apparentées dans d'autres langues et dialectes. Il montre qu'en l'état, une analyse en termes d'acte illocutoire enchâssé et d'adjonction à un CP bas, comme celle proposée par McCloskey pour l'anglais irlandais, ne peut correctement en rendre compte : elle laisse sans explication la diversité des contextes d'apparition de la construction, et les raisons de l'adjonction de l'adverbial à CP plutôt qu'à IP. Le recours à un CP enrichi de positions énonciativo-informationnelles, comme pour les autres CDC romanes, en revanche, résout ces deux problèmes. Mais en dissociant la nature des deux *que*, les propositions précédentes font l'impasse sur la nécessaire identité des deux instances de *que*, que d'autres CDC, en *se* pour le portugais, ou en *quand* pour le français malien, mettent en lumière. En étendant la proposition de Barbiers & al. (2008) aux mouvements de tête, cette identité se trouve fondée, sur un principe unique gouvernant le redoublement syntaxique : le subordonnant bas et le subordonnant haut sont deux copies de la même entité lexicale, et les dialectes varient paramétriquement quant aux latitudes de prononciation de copies multiples qu'ils autorisent. Si cette proposition est confirmée, il restera néanmoins à vérifier si et comment l'existence de CDC dans un dialecte, et en particulier en français malien, est systématiquement corrélée avec d'autres phénomènes, en particulier des possibilités de montée du verbe ou de la proposition résiduelle dans le domaine du complémenteur.

Références

¹³ En picard, il semble également que certains Foci puissent déclencher une CDC. Une règle d'haplologie comme celle proposée par McCloskey (2006) pourrait donc être invoquée. Le problème dans ce cas est d'expliquer pourquoi les CDC d'autres langues et dialectes n'admettent pas de Foci.

- Barbiers, S., Koenenman, O.N.C.J. & M. Lekakou. (2008) Syntactic Doubling and the Structure of Chains. In: C.B. Chang & H.J. Haynie (eds). *Proceedings of the 26th West Coast Conference on Formal Linguistics. Somerville (USA)*. Cascadilla Press : 77-86. www.lingref.com, document #1658.
- Dagnac, A. (1996). Français, norme, variation: le cas de la presse écrite en Côte d'Ivoire et au Mali. Thèse de doctorat, U. de Toulouse 2.
- Dagnac, A. 1999 : "J'ai dit qu'il faut qu'on aille voir. Et nous sommes partis". Temps et personnes en discours indirect: les limites d'un africanisme, *Le Français en Afrique* 13, Paris : Didier Erudition / INALF-CNRS, 129-143.
- Dagnac, A ; (2011). Generalized C-Doubling in an Oïl dialect, subjects, and the nature of 'Que2'. Communication au 6th Edisyn Workshop, Amsterdam, 25 juin 2011.
- Demonte, V. & O. Fernandez Soriano. (2007). La periferia izquierda oracional y los complementantes del español. In J. Cuartero & M. Emsel (eds), *Vernetzungen: Kognition, Bedeutung, (kontrastive) Pragmatik*. Frankfurt, Peter Lang :133-147
- Featherston S. (2004). [Bridge verbs and V2 verbs: The same thing in spades?](#) *Zeitschrift für Sprachwissenschaft* 23 (2), 181-210.
- Ginzburg, J. et Ivan A. Sag. (2000). Interrogative investigations. Stanford, Californie., CSLI Publications.
- Iatridou, Sabine and Anthony Kroch. 1992. The licensing of CP-recursion and its relevance to the Germanic verb second phenomenon. *Working Papers in Scandinavian Syntax*, 50: 1–24.
- Lahousse, K. (2003). NP subject Inversion in French and (preposed) Adv. In : A.T. Pérez Leroux & Y. Roberge (eds), *Romance Linguistics, Theory and Acquisition: Selected Papers from the 32nd LSRL, Toronto, April 2002*. Benjamins: 181-197.
- Lemaire, L. (1947). *Racontaches d'un boïeu rouche : poésies et chansonnettes en patois d'Arras*. Imprimerie Centrale de l'Artois.
- McCloskey, J. (2006). Questions and Questioning in a Local English, in Raffaella Zanuttini, Héctor Campos, Elena Herburger, ad Paul H. Portner, (eds), *Crosslinguistic Research in Syntax and Semantics: Negation, Tense, and Clausal Architecture*, Georgetown University Press: 87–126.
- Mascarenhas, S. (2007). Complementizer doubling in European Portuguese. Unpublished Ms. Amsterdam: ILLC. <http://homepages.nyu.edu/~sdm330/>
- Munaro N. & J.Y. Pollock. (2005). Qu'est-ce (qu)-est-ce-que ?. A Case Study in Romance Comparative Syntax. In G. Cinque & R. Kayne (eds) *The Oxford Handbook of Comparative Syntax*. Chapter 13: 542-606.
- Paoli, Sandra (2007). The Fine structure of the left periphery: COMPs and subjects; evidence from Romance. *Lingua*, 117:1057-1079.
- Poletto C. et J.Y. Pollock (2004). On the Left Periphery of Some Romance Questions. In L. Rizzi (ed) *The Structure of CP and IP, The Cartography of Syntactic Structures* vol. 2. NY : OUP, 250-296.
- Pollock. J.Y. (2000). Subject Clitics, Subject Clitic Inversion and Complex Inversion : Generalizing Remnant Movement to the Comp Area. Ms.
- Pollock, Jean-Yves (2003): Three arguments for remnant IP movement in Romance. In Ana-Maria: Di Sciullo (ed) , *Asymmetry in grammar*. Amsterdam / Philadelphia: Benjamins, 251-277.
- Pollock. J.Y. (2006). Subject Clitics and Complex Inversion : Generalizing Remnant Movement to the Comp Area. In M. Everaert & H. van Riemsdijk (eds), *The Blackwell Companion to Syntax*. Blackwell Publishing, Chap 67, vol.4 : 601-659.
- Rizzi, Luigi (1997): The fine structure of the left periphery. In L. Haegeman (ed): *Elements of Grammar*. Dordrecht, Kluwers: 281-337.
- Rizzi, L. & I. Roberts (1989). Complex inversion in French. *Probus*, vol. 1, no 1, pp. 1-30.
- Uriagereka, J. (1995). An F position in Western Romance. In K.E. Kiss(ed), *Discourse Configurational Languages*, Oxford Studies in Comparative Syntax, OUP, 153-175.
- Wanner D. (1995) Les subordonnées à double complémentateur en roman medieval. In G. Ruffino (ed), *Atti del XXI Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza*, sezione 1: 421-